

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 10 (1874)

Heft: 20

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DIEU - HUMANITÉ - PATRIE

SAINT-IMIER.



15 Octobre 1874

10^e année.

N° 20.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Méthode pour l'enseignement de la langue maternelle. — Presse périodique en Espagne. — Correspondance. — Chronique scolaire. — Anecdotes scolaires. — Partie pratique. — Poésie.

Quels devraient être les principes naturels d'une bonne méthode pour l'enseignement de la langue maternelle.

Il faut ici considérer la langue uniquement comme un art pratique dont le but est d'exprimer nos pensées par la parole et par l'écriture. Cet art, comme tout autre, ne peut s'acquérir par le seul usage que jusqu'à un certain point, au delà duquel il faut une étude théorique pour surmonter les difficultés. Pour être immédiatement et facilement applicable, la théorie devra procéder par déduction, en partant d'un principe général auquel on puisse faire appel pour toutes les difficultés de la langue. Or, toutes les difficultés que nous rencontrons dans la pratique de la langue proviennent en définitive de la même cause; c'est que nous ne saisis-

sons pas le rapport qui existe entre l'expression et la pensée. Ainsi, par exemple, lorsque quelqu'un ne sait pas si, dans un cas donné, il faut employer le temps appelé *passé indéfini* ou s'il faut employer l'*imparfait*, cela vient uniquement de ce qu'il ignore à quelle différence dans la pensée correspondent ces différences des formes du verbe. Si l'on pouvait lui faire bien saisir ces rapports et lui faire comprendre clairement comment le passé indéfini, par sa forme même, exprime une relation du passé au présent et comment, d'autre part, l'imparfait par sa terminaison, exprime une relation de durée dans l'action, l'élève saurait toujours employer ces temps à propos. Mais il ne sera en état de saisir clairement et facilement ces relations idéologiques, vrais fondements de toute la langue, que lorsqu'on laura exercé méthodiquement à observer sa propre pensée pour en distinguer les éléments, les nuances et ses rapports avec le langage. C'est là qu'est la vraie clé de toute étude de la langue et la seule base naturelle sur laquelle il soit possible de fonder un enseignement fructueux. A celui qui veut étudier la langue, il faut donc nécessairement des notions idéologiques positives, comme il faut des notions d'arithmétique à celui qui veut apprendre l'algèbre. Hors de là, toute connaissance de la langue ne sera que routinière et illusoire. Est-ce à dire qu'il faille prendre des traités d'idéologie ou en faire un extrait pour le mettre entre les mains des écoliers ? On comprend que cela ne servirait pas à grand chose, ces ouvrages ayant été faits dans un autre but, au point de vue de la psychologie générale, tandis que les notions qui nous seraient nécessaires doivent être traitées au point de vue spécial de la langue. Exposée avec simplicité et [mise à la portée des élèves, cette matière ne serait pas plus difficile ni plus aride que l'arithmétique, car c'est le même degré d'abstraction. Une telle étude ne serait pas très-longue non plus, puisque tout ce qui concerne la construction des phrases, l'accord des verbes, l'emploi des modes, les variations des modificatifs, les différences synonymiques, en un mot tout ce qui a donné occasion aux règles artificielles de la grammaire, ne dérive que de distinctions qu'il y a à faire dans l'enchaînement des idées, leur composition, leurs qualités, comme d'être générales ou particulières, abstraites ou concrètes, etc.

Les élèves, une fois possédant bien les notions idéologiques concernant le langage, seront à même d'entreprendre avec succès l'étude des formes de la langue pour en connaître la structure, la signification et l'usage. Dans cette se-

conde partie du cours théorique il y aurait à déterminer la signification réelle des éléments de diversité et d'analogie dans la langue, la valeur de chaque signe employé, comme par exemple ceux de l'accord des mots variables. La valeur des éléments étant déterminée, toute règle devient superflue. Soit, pour prendre un exemple, le cas où il s'agit de savoir quand il faut intercaler l's dans les phrases impératives : Parle *en allemand*, *Parles-en* à tes amis, *Vas-y*, *Va y cueillir* des fleurs. Il n'y a qu'à savoir à quoi sert cette s ainsi placée : sa fonction est de relier les mots *y* ou *en* au verbe qui précède, tandis que sans cela ils se rattacherait naturellement au mot qui suit. Si d'un autre côté l'élève a été suffisamment exercé à analyser sa pensée, il distinguera facilement si *y* ou *en* appartiennent au verbe comme complément ou au substantif comme préposition, etc.; il mettra donc l's ou la supprimera suivant ce qu'il veut exprimer, comme il fait pour l'emploi d'un adjectif ou de tout autre mot dont il connaît bien la signification. Il en serait de même pour tous les autres cas où la langue présente des difficultés de lexicologie ou de syntaxe. Ainsi chercher à mettre l'élève, au moyen de notions et d'exercices appropriés, en état de se représenter nettement ses pensées, puis lui faire connaître la valeur réelle des éléments significatifs de la langue : tels nous semblent être les véritables principes auxquels on devrait s'attacher en vue de constituer une méthode rationnelle.

Tout ce qui, dans la langue, ne serait pas du ressort des deux principes ci-dessus, rentrerait naturellement dans le domaine de la pure pratique ou de la mémoire, comme par exemple ce qui concerne le sens des mots simples et leur prononciation. La partie la plus difficile des travaux qu'il y aurait à faire est évidemment celle qui regarde la détermination des éléments significatifs dont nous avons parlé, bien qu'on trouve un très-grand nombre de matériaux utilisables à cet effet dans les ouvrages de philologie et de grammaire. Nous pensons que le seul moyen d'y parvenir consisterait à procéder par la division du travail, comme on fait pour toutes les autres sciences, c'est-à-dire que chacun de ceux qui travailleraient dans ce sens concentrerait ses investigations sur une partie très-restreinte, sur un seul point pour l'élucider à fond. Une telle division du travail est indispensable, et si la méthode pour l'enseignement de la langue maternelle est ainsi arriérée, il faut l'attribuer surtout à ce qu'un seul s'est presque toujours chargé de faire ce qui ne pouvait être exécuté que par un très-grand nombre. L. BARD.

Presse périodique en Espagne.

(Second article.)

Les *Annales de l'enseignement* de Madrid rédigés, comme on sait, depuis 26 ans par M. Cardérera, ancien inspecteur général de l'enseignement primaire sous le règne d'Isabelle, ont pris occasion de notre article sur la presse périodique dans la Péninsule pour compléter autant que possible la liste des feuilles scolaires de l'Espagne et répondre ainsi au vœu que nous lui en avons exprimé dans notre revue de la presse scolaire de son pays. (Voir page 110 de cette année.)

Comme on le voit par l'article que M. Cardérera a eu l'obligeance de faire à notre requête (numéro du 30 avril), le nombre des feuilles scolaires paraissant en Espagne et dans les possessions espagnoles, s'élève non-seulement à 60 ou 70, mais à 97, une centaine environ. Nous indiquons en note toutes les feuilles dont M. Cardérera a bien voulu faire le relevé 1).

Dans l'article développé dont cet homme d'école distingué a accompagné sa statistique, hommage est rendu aux éducateurs les plus illustres de la Suisse, Pestalozzi, Girard, Fellenberg, Naville, Wehrli. Il mentionne aussi avec éloge le *Jardin d'enfants* de M. Raoux de Lausanne, et l'école des demoiselles de Neuchâtel que M. Cardérera a visitée dans le temps avec M. Jules Sandoz qui en était alors le directeur et auquel l'éducateur espa-

1) Presse scolaire de l'Espagne avec les noms des provinces et des villes où ils paraissent:

Almeria. — Séminaire de l'enseignement primaire.

Albacete. — Bulletin de l'enseignement primaire.

Alicante. — Revue de l'instruction publique.

Badajoz. — Le bulletin du corps enseignant. Le corps enseignant (*El Maestro Extremenô*). *La Raison*. *Le Phare de l'enseignement*. *L'Echo de l'Estremadure*.

Iles Baléares. — L'encouragement. Le Corps enseignant baléare. *Le Moniteur de l'enseignement primaire*. *Le Cri du corps enseignant*.

Barcelone. — Bulletin de la Société des amis de l'instruction. *L'Ami de la famille*. *Le Monitor*.

Burgos. — L'Impartialité. *Le Guide de l'instituteur*. *L'Echo*.

Cacerès. — L'Association.

Algesiraz. — La lumière.

Cadix. — Revue de l'enseignement primaire

Iles Canaries. — L'Insulaire. L'Auxiliaire de l'enseignement élémentaire.

Castellon. — Le Messager.

Ciudad-Real. — Le Corps enseignant.

Cordoue. — Bulletin de l'enseignement primaire.

Carogne. — Le Critère. Le Succès.

Cuenca. — Le Corps enseignant. La Vérité.

Girona. — Le Monseny. L'Union du corps enseignant.

Grenade. — Le Professorat.

Guadalajara. — Le Chant.

Guipuzcoa. — Le Corps enseignant basque.

Huelva. — La défense du corps enseignant. Revue de l'enseignement élémentaire.

gnol paie aussi le tribut de sympathie dû au zèle et à l'intelligence que déployait cet habile et spirituel chef des écoles municipales.

Dans la liste donnée par les *Annales*, le rédacteur fait la remarque que sur cette centaine de feuilles scolaires, le quart environ a disparu provisoirement ou définitivement. En revanche, il en signale d'autres qui comptent 12, 15, 16, 20 années d'existence. Il n'y a presque pas une des 49 provinces de l'Espagne qui n'ait au moins une feuille scolaire. En confirmation de ce que nous avons dit sur l'état intellectuel de l'Espagne, M. Cardérera ajoute qu'en dépit des misères de son pays et du corps enseignant, le nombre des écoles a augmenté et est allé de 15,640 à 21,000 et que celui des élèves s'est accru de 663,611 à 1,369,677.

Puisque dans la position malheureuse où se trouve le corps enseignant dans la Péninsule ibérique, il a trouvé moyen de se créer tant d'organes, on peut se faire une idée de ce que serait ce pays sous un gouvernement stable, régulier et sympathique à l'éducation populaire ? Mais indépendamment de la crise politique par laquelle passe la patrie du Cid, et de l'affreuse guerre civile qui consume les forces des provinces du Nord-Est, les changements continuels de ministère seraient déjà une cause suffisante de désorganisation et de recul. Il résulte d'une liste instructive des ministres qui se sont succédé au dicastère du *Fomento* ou de l'*Encouragement* depuis la chute de la monarchie d'Isabelle que ce département a changé 17 fois de chef, c'est-à-dire non-seulement chaque année ou demi-année, mais jusqu'à quatre fois la même année (en 1871, par exemple), trois fois une autre année (1872), six fois en 1873, deux fois déjà dans le cours de l'année présente.

Quelle influence ces ministres éphémères peuvent-ils exercer sur l'administration scolaire ? Bien qu'il y ait loin de la France à l'Espagne, les amis de l'instruction dans le premier de ces pays ont pu constater aussi à plus d'une

Huesca. — Le *Magistère* ou Corps enseignant uni. La voix du corps enseignant.

Jaen. — Bulletin de l'enseignement primaire. L'Ami du corps enseignant.

Leon. — Bulletin de l'Association des maîtres.

Lerida. — Gazette de l'instruction.

Logrono. — Le Consulteur des maîtres. Le Consulteur primaire. Riajan. Bulletin de l'instruction primaire.

Madrid. — Annales de l'enseignement primaire. Le Précepteur. L'Education. Le Corps enseignant ou *Magistère* espagnol. La Réforme. L'Idée. L'Enseignement catholique. Les Enfants. La Guirlande. L'Illustration maternelle.

Malaga. — Le Bulletin du corps enseignant.

Murcie. (Lorca.) — L'Athénaïe Lorcain.

Navarre. — Bulletin de l'enseignement primaire.

Oviedo. — L'Asturien. La confraternité.

Palencia. — La nouvelle confraternité. La lumière.

Pontevedra. — La Constance. La Réforme. La Lumière (*la Luz.*)

Salamandre. — Bulletin de l'enseignement primaire.

Santander. — La Voix du corps enseignant.

Ségovie. — Le Corps enseignant ségovien.

Séville. — Le Séminaire de Séville. La Discussion. La Revue de l'Académie. Bulletin de l'Association des maîtres.

reprise les tristes conséquences des mutations ministérielles. « Ce sont là, dit une feuille française dont nous n'avons pas encore eu l'occasion de parler à nos lecteurs, l'*Enseignement laïque* rédigé avec talent par M. Charles Souvestre 1), « ce sont là les nécessités de la politique et du régime parlementaire, à ce qu'il paraît, mais on ne saurait rien imaginer de plus funeste à l'enseignement que cette instabilité et ce perpétuel va et vient qui empêchent toute direction, tout esprit de suite et rend par conséquent le progrès impossible. C'est pourquoi nous ne cesserons de demander la SÉPARATION ABSOLUE DE L'INSTRUCTION AVEC LA POLITIQUE. L'enseignement n'entrera véritablement dans une voie progressive que lorsqu'il se gouvernera lui-même, c'est-à-dire que lorsqu'il sera dirigé par ses chefs naturels. Que dirait-on d'un législateur qui mettrait à la tête du corps judiciaire des ingénieurs, et des avocats à la tête des armées ? » Ces réflexions ne trouvent-elles aucune application à nos cantons suisses ? Si la plupart des Etats confédérés les plus avancés ont soin *en général* de ne confier la direction de l'instruction publique qu'à des hommes plus ou moins versés dans les matières éducatives ou familiers au moins avec l'instruction populaire, la politique ne préside-t-elle pas souvent au choix des fonctionnaires de l'enseignement, plus que ne le comporte une direction sage, rationnelle et vraiment éclairée de l'éducation publique ?

-
- Soria.* — Correspondance des maîtres et secrétaires.
Tarragone. — La Paix. Revue de l'enseignement élémentaire. La Concorde.
Teruel. — Le Lien professionnel. L'Union du corps enseignant.
Tolède. — L'Ecole. Le Prophète. L'Association. La Constance. L'enseignement élémentaire.
Valence. — Le Compagnonage. La discussion pédagogique. Revue de l'enseignement primaire. Le Courier du corps enseignant.
Valladolid. — L'Union du corps enseignant. Le Système.
Wiscaye. — *L'Euscadulna iracasdea.* Le Naturaliste.
Zamora. — L'Echo des écoles.
Saragosse. — L'Echo des écoles. Le Magistère ou Corps enseignant aragonais. La Sentinelle du corps enseignant. Le Protecteur. L'instructeur. Le maître d'école.
Antilles. (Puerto-Rico.) — L'Instruction.
Le Monitor d'enseignement primaire de Barcelone, omis dans la liste de M. Cardéréra, compte 15 ans d'existence et nous a été envoyé directement avec prière d'échange. Une autre feuille pédagogique dont l'existence nous est révélée par le numéro du *Monitor*, c'est la *Vindication del Magisterio* que l'on peut traduire en français par la *Défense du corps enseignant*.

1) L'*Enseignement laïque*, écho des instituteurs et Bulletin de la ligue de l'enseignement paraissant le premier et le 15 de chaque mois à Corbeil (Seine et Oise). Bureau succursale à Paris, à la Ligue de l'Enseignement, 175, rue Saint-Honoré, 6 francs pour un an.

Parlant des ministres de l'instruction publique qui se sont succédé en France depuis M. Jules Simon, l'*Enseignement laïque* fait les réflexions suivantes : « M. Waddington est un savant estimé, mais ce n'est point pour cela qu'il a été choisi, c'est comme député. M. Batbie est professeur d'économie politique, mais ce n'est point en cette qualité qu'il a été mis à la tête de l'instruction. » Et M. de Cumont, le ministre actuel ?

Nous ne terminerons pas ces lignes consacrées à la presse espagnole sans remercier nos collègues de la Péninsule de l'attention qu'ils ont vouée à la réunion de Saint-Imier, à commencer par MM. Cardéréra, Cobos et Salazar et à finir par les rédacteurs du *Bulletin* de l'association nationale du corps enseignant primaire, qui a envoyé un chaleureux salut au Congrès de Saint-Imier qui n'est pas arrivé à son adresse parce que ces Messieurs oublient que c'est à Neuchâtel directement qu'ils devraient envoyer leurs feuilles.

A. DAGUET.

CORRESPONDANCE.

UNE TROISIÈME VOIX DU JURA.

Depuis l'inspection extraordinaire des écoles catholiques du Jura bernois de juillet en octobre 1873, plusieurs personnes croient que l'instruction publique dans notre pays est dans un état déplorable. Puisque l'*Educateur* a soulevé la question en donnant un aperçu des articles reproduits par le *Berner Schulblatt* et publiés par la *Tagespost* et le *Bund*, vous permettrez à un instituteur du Jura de rechercher les causes de la décadence de quelques-unes de nos écoles et d'ajouter quelques mots concernant l'impression que fait sur tous les cœurs jurassiens la ligne de conduite suivie par le gouvernement. Nous ne parlerons pas de l'inspection en elle-même qui avait aussi un but politique, mais nous ferons remarquer que l'*Educateur* ne distingue pas entre Juré catholique et Jura protestant. L'inspection extraordinaire a eu lieu dans les districts de Porrentruy, de Delémont, des Franches-Montagnes et dans une partie de celui de Moutier, soit sur 190 écoles environ. Les districts protestants de Courtelary, de Bielle, de Neuveville et la partie sur les *Roches* de celui de Moutier comptent 160 classes. Le district allemand de Laufon ayant 21 écoles et la moyenne des élèves par classe étant de 49 dans la partie protestante et de 44 dans la partie catholique, il en résulte qu'il n'y aurait que la moitié de la jeunesse jurassienne qui reçut une mauvaise éducation. De plus, le rapport des inspecteurs dit lui-même que certaines classes ont été trouvées dans un état florissant, surtout dans les localités un peu considérables. De sorte qu'en définitive les écoles ne sont mauvaises que dans les villages et les hameaux où le curé était tout à la fois et roi, et sacrificeur et prophète. Celui-ci ayant la main haute dans la commune, dès qu'un jeune homme arrivait de l'école normale, il ne manquait pas de s'en emparer et de le subjuger, lui faisant comprendre que dès l'instant où il ne considérerait plus le prêtre comme conseiller, comme père, il pourrait se retirer. Pour le Jura, la réélection périodique des instituteurs a été fatale, car elle a soumis le maître d'école au prêtre. Et aujourd'hui ce sont les promoteurs et les partisans du nouveau mode d'élection qui jettent la pierre au fonctionnaire sacrifié....

Comment une école normale organisée comme celle de la partie française

du canton de Berne aurait-elle pu produire des hommes à connaissances solides et à convictions arrêtées ? L'Etat accorde à un professeur interne le traitement annuel de fr. 800. Aussi le plus mauvais maître primaire préfère-t-il rester dans son village que d'aller enseigner à l'école normale. Le plus souvent ce sont de jeunes élèves de l'école elle-même qui échangent leur banc avec le pupitre du professeur et vogue la galère. La direction du séminaire aime aussi à se laisser absorber par les idées germaniques, ne se croyant pas assaz capable elle-même. Alors, au lieu d'avoir une saine culture pédagogique, les élèves qui sortent de l'établissement n'ayant qu'un système abatardi et des idées incohérentes dans la tête, méprisent, haïssent même cette manière de vouloir greffer sur leurs intelligences des bourgeons mal choisis de la méthodique allemande. Cet engonement pour les manières germaniques est allé si loin que pour l'enseignement du français on préconise l'idée d'enseigner cette branche d'après la méthode allemande. Vos lecteurs auront pu juger par le rapport de M. Bourqui sur l'enseignement de la langue à quel malheureux amalgame on peut arriver en voulant tout mêler : Girard, Vinet, méthode bernoisé, méthode génétique, etc. Voilà une des principales causes du malaise scolaire, et l'on veut que des instituteurs formés de cette manière aillent combattre l'ultramontanisme ! Du moins s'ils avaient la perspective d'une position indépendante, mais à sa sortie de l'école normale un jeune maître reçoit généralement fr. 450 de la commune avec logement et bois, plus une subvention de l'Etat se montant à fr. 150, et il faudrait vivre avec cela ! L'instituteur serait fou de ne pas se mettre du parti du curé qui pourra lui procurer la place de secrétaire communal ou d'autres avantages. Pour avoir un instituteur indépendant, il faut le payer. Certainement le jeune instituteur qui a quelque chose au fond de la poitrine hésitera à faire ce pas décisif, et si une inspection sévère réveillait sa conscience en lui parlant de ses devoirs et de sa position, il reculerait dans la voie où il est entré. Mais que voulez-vous exiger d'un inspecteur qui reçoit pour traitement, frais de voyage, etc., etc., la vacation sublime de fr. 1,800 par an ! Ensuite on accuse ces gens qui n'ont pas eu le courage d'aller dépenser leur patrimoine en inspectant les 150 écoles placées sous leur surveillance.

Si l'instruction est retardée dans quelques parties du Jura, il ne faut pas croire que l'instituteur en soit seul responsable ; les autorités haut placées y ont aussi leur part. Les registres des inspecteurs devaient présenter certaines lacunes qui auraient pu faire supposer l'état grave dans lequel se trouvaient certaines écoles. Mais jusqu'ici la sollicitude du gouvernement semblait plutôt planer sur la partie allemande que sur l'ancien évêché. Le Jura étant placé à l'extrême du canton, se ressent moins de la vie intérieure, aussi n'est-il pas étonnant qu'une localité ait pu rester plusieurs années sans commission d'école. Ce n'est pas le tout d'édicter de bonnes et sages lois ; il faut encore les faire observer, et à qui incombe ce devoir sinon à l'Etat ? Notre législation scolaire est faite en vue des écoles allemandes, surtout pour ce qui concerne la méthode. Au séminaire, l'élève-régent suit des cours censés être en rapport avec les prescriptions légales, mais arrivé dans une école de village, les

manuels français ne sont plus en harmonie avec les idées qu'il a reçues. On lui enseigne par exemple que l'étude de la géographie doit commencer par la commune et passer ensuite au district et au canton. Mais tous les ouvrages employés dans notre pays partent de l'univers pour arriver à l'étude de la Suisse et du canton. Cette année même M. Jacob à Biel vient de publier une géographie du canton de Berne en harmonie avec la méthode naturelle. Le *Tagespost* qui parle des futurs travaux de la commission des moyens d'enseignement, pourrait-il nous dire pourquoi le nouveau manuel n'a pas été rendu obligatoire ? Nous croyons pourtant savoir que le préavis de la commission avait été favorable à son introduction. Si tous les desiderata de la commission sont reçus de cette manière, nous n'avancerons pas de si tôt dans la question des ouvrages scolaires. L'enseignement intuitif est faible dans nos classes, nous partageons ce défaut avec toutes les écoles de langue française. D'ailleurs on n'a jamais été sévère sur ce point, et depuis longtemps déjà les instituteurs réclament un ouvrage sur cette matière. Le plan d'études oblige l'instituteur à faire quelques cents descriptions d'animaux, de végétaux et de minéraux. Mais pour décrire des insectes ou des plantes de la famille des ombellifères, les régents ne sont ni des Pline, ni des Buffon. Le gouvernement ferait mieux de faire traduire les manuels employés à cet objet dans la partie allemande que de vouloir introduire un livre de lecture plus ou moins bien traduit de l'allemand. Nous aimons bien à étudier le français dans le français et non pas dans des traductions de langues étrangères.

Si les manuels dans la partie allemande sont plus conformes au plan d'études, c'est un avantage que ne fera pas disparaître l'intronisation « d'hommes circonspects et énergiques de l'ancien canton. » Un inspecteur, dernièrement nommé, a été pris dans l'ancienne partie de notre république. Je ne sais si les instituteurs placés sous sa surveillance sont contents du choix ; mais quoiqu'il en soit, nous sommes presque tous d'avis de repousser cette manière de vouloir nous mouler à la façon des Allemands. Nous tenons à notre vie propre et nous ne voulons pas qu'elle disparaisse dans une complète uniformité. Notre corps enseignant a fourni des hommes capables : s'ils avaient été mieux rétribués, les Bodenheimer, les Jolissaint et combien d'autres encore seraient peut-être à la tête de nos écoles, et notre position serait tout autre. Vis-à-vis de la partie allemande, nous ne sommes pas encore si bas qu'on veut bien le dire. Nous avons des avantages incontestables sur l'ancien canton. Nous ne connaissons pas le semestre d'été de 12 semaines, nous allons à l'école pendant 18 semaines de mai en septembre. La moyenne des élèves de nos écoles est de beaucoup inférieure à celle de la partie allemande ; chez nous elle varie de 44 à 49 ; dans la Haute-Argovie, elle ascende à 59-3, elle va même jusqu'à 63 dans l'Emmenthal. Nos maisons d'école sont mieux construites, mieux appropriées à leur but. La position matérielle pure de nos communes est meilleure que dans l'ancien canton, et avec des instituteurs bien préparés et une surveillance active nous ne manquerons pas d'être en peu d'années à la hauteur des écoles allemandes. Dans l'ancien canton,

qui rejette tout ce qui vient du Jura, « l'illumination aux feux de Bengale » mettrait bien des choses au jour, surtout si elle était réfléchie par les Alpes neigeuses dans les districts de Oberhasli, de Frutigen et d'Interlaken. Chacun peut s'en assurer en comparant les résultats statistiques du rapport de la direction de l'Education. Mais ce n'est pas en dénigrant les autres que nous nous relèverons.

Parlant le français, étant placés sous une direction allemande, nous sommes tirailles de deux côtés. Mais nous ne renierons pas notre origine, et si quelque chauvin veut prétendre que nous manquons d'esprit suisse et bernois, nous repoussons cette accusation. Les instituteurs jurassiens ne seraient-ils plus enfants de la libre Helvétie et sous leur mamelle le cœur suisse ne battrait-il plus parce qu'ils ne veulent pas chanter par la même trompette que leurs confrères allemands ! Hôtes de Saint-Imier, avez-vous remarqué que nous n'étions plus attachés à notre mère patrie. Si quelques instituteurs sont ennemis du gouvernement bernois, c'est à cause de la question religieuse ; mais nous, protestants, nous ne leur jetterons pas la pierre. Nous sommes partisans de la liberté de conscience la plus étendue. Nous les plaignons de leur fanatisme exagéré et nous espérons que quand les esprits se seront calmés les instituteurs catholiques feront leur devoir aussi bien que ceux de la partie allemande du canton et cela sous les hommes, les méthodes et les manuels qu'on veut nous imposer. Nous ne repoussons pas tout, mais nous voulons faire un choix conforme à notre langue, à nos mœurs, à nos idées.

PARTIE PRATIQUE.

Monsieur le rédacteur,

Dans les observations particulières sur le *Cours de langue française du Père Girard*, consignées dans le numéro 10 (15 septembre) de l'*Educateur*, nous lisons entre autres à l'art. XXIII, numéro 67, *Conjugaison*, le passage suivant :

« L'explication que le Père Girard donne de l'emploi du mot *il* dans les verbes impersonnels 1) qui expriment l'état de la température est peut-être hasardée, du moins lorsque ce grammairien dit que le mot *il* représente le

1) Et non *unipersonnels*, parce qu'ils n'ont pas de personnes. Les impersonnels dont le sens du mot *il* est vague et incomplet, n'ont que la troisième forme du singulier. *Il pleut* peut avoir un sujet et un complément :

Comme un ruisseau d'argent qu'une chute divise
En nappes de cristal *pleut*, scintille et se brise.

AMARTINE.

Il pleut des soufflets. (Le sens du mot *il* prend la place d'un sujet exprimé ou sous-entendu.)
BEAUMARCAIS.

Id. *Il neige.*

Il neige des feuilles.

V. HUGO.

vocable ciel, atmosphère : il pleut, le *ciel* pleut, l'*atmosphère* pleut. Il vaudrait mieux, je crois (ajoute l'Aristarque moderne), dire aux élèves que c'est un tour propre à langue française et dont on ne peut expliquer ni la raison, ni l'origine.

En fait d'instruction surtout, ces faux-fuyants sont autant d'échappatoires qui ne contentent personne : alléguer pour raison l'*usage* qui ne prouve absolument rien, c'est user de subterfuge. JEAN JACQUES dit : « Il me faut des raisons pour soumettre ma *raison*. »

La définition suivante nous semble en quelque sorte plus rationnelle : « Ce n'est pas une personne qui *pleut*, qui *tonne*, qui *neige*, dans il *pleut*, il *tonne*. Le mot *il* y est neutre, comme en allemand, *es regnet*, en hollandais *het regent*, en anglais *it rains*, etc. C'est la traduction du latin *pluit*, *tonat*, qui supprimait la personne, parce que les anciens ne pouvaient pas expliquer les phénomènes de la pluie et du tonnerre. »

Quant au genre neutre, il existe en français tout aussi bien que dans d'autres langues, et l'on s'étonne de voir que l'Université ne l'admette pas dans sa grammaire française, comme elle l'admet dans sa grammaire grecque.

Grammaire BURNOUF, page 45, *mASCULIN*, — *FÉMININ*, — *NEUTRE*.

Grec : emos, emi, emon.

Latin : meus, mea, meum.

Français : mon, ma, le mien.

Seulement *le mien* n'est pas le neutre de *mon*, *ma*, *mon*, mais de *le mien*, *la mienne*, *le mien*.

Le neutre est encore dans la traduction du *us unum sint* : *Vous serez un, et quand vous serez un, vous serez tout.* LAMENNAIS.

Pis est neutre. Le masculin et le féminin sont *pire* (latin *pejor*, espagnol *peor*). Le neutre est *pis*, du latin *pejus*. Voici le masculin du comparatif : *le remède est pire que le mal*. Voici le féminin :

Ses créanciers et sa femme encore *pire*. LA FONTAINE.

Voici le neutre : Quelque chose *de pis*. G. SAND. *La prose est pis encore que le vers*. MOL. *Hamilton en hâte de se trouver chez lui pour écrire pis que pendre à madame sa cousine*, HAMILTON. *Elles vont (vos affaires) de pis en pis*, RAC. *Je le crois, et ce serait encore pis, si....* MARIVAUX. *Vous joignez à cette prétendue persuasion la force et les menaces, et qui pis est, la flatterie et les promesses*, ROUSSEAU. *Il faut, dit-il cavalièrement, que votre tante soit folle ou quelque chose de pis*, G. SAND. *Tout le monde en est atteint (de la manie de discuter)*, et, qui pis est, personne n'en meurt, A. KARR.

Il en est de même du superlatif : Voici le neutre :

Quelque plume y périt, et *le pis* du destin

Fut qu'un certain vautour, etc. LA FONTAINE.

On connaît assez la locution : *le pis de tout cela, le pis de l'affaire, c'est que, etc.*

L'art. XV, N° 39 (*Syntaxe*) présente sur la deuxième personne du singulier de l'impératif une remarque judicieuse : « Tous les verbes de la première

conjugaison, ajoute le critique éclairé, et quelques-uns de ceux de la deuxième (ceux terminés en *cueillir*, *frir*, *ouvrir*) s'écrivent sans *s* à la deuxième personne du singulier de l'impératif; les autres verbes prennent *s* excepté *avoir* et *savoir* (*aie*, *sache*). »

On pourrait dire de plus: que la seconde personne de l'impératif présent devant *y* et *en*, ajoute par *euphonie*, ou plutôt conserve l'ancienne *s* que les poètes ont gardée, pour éviter une élision et avoir une syllabe de plus 1).

Va, portes-*y* le rameau d'esperance.

LAMARTINE.

En prose: Gagnes-en (*de l'argent*) pour toi-même. G. SAND. — *Allons, Pierre, vas-y.* A. KARR. — Vas-en chercher. On écrit aussi *va-t'en* au lieu de *va-t-en*:

* Va-t'en chétif insecte !

LA FONTAINE.

Daignez agréer, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de ma haute estime.

GEORGES VERENET.

La dictée suivante a été faite aux aspirants et aspirantes au brevet de l'enseignement primaire qui se sont présentés aux examens de Neuchâtel le 28 septembre dernier. Cette dictée est extraite de la *Revue des Deux-Mondes* et arrangée un peu en vue de l'épreuve. Comme les précédentes, cette dictée n'offre aucun de ces pièges auxquels se complaisaient les grammairiens de jadis. Aussi la moyenne des fautes n'a-t-elle été que de 4 ou 5.

LA FIN DE L'ESCLAVAGE.

Chacun se rappelle les tableaux effrayants de l'esclavage que des écrivains de mérite se sont plu à présenter. Le roman avait sa part dans les détails, l'ensemble était vrai ou pouvait l'être; cela suffisait. L'esclavage en Europe était condamné, et les délais de l'émancipation générale ne provenaient que des difficultés que l'on eût rencontrées à bouleverser un ordre social auquel se rapportent des intérêts si graves. Cependant une partie des misères de l'esclave avait été retracée. On analysait ses souffrances alors que, travaillant à la culture d'une habitation ou bien employé au service de la maison, il était soumis, sauf quelques recours illusoires, à la volonté absolue de son maître. On le représentait tantôt en butte aux caprices de l'intendant, marchant sous le fouet, tantôt revendu et devant quitter la famille que le propriétaire, dans un espoir de lucre, lui avait d'abord imposée. Les souffrances physiques s'ajoutaient aux douleurs morales. La dignité de l'homme était atteinte par cette triste situation, que les intéressés avaient défendue en vain en invoquant les nécessités de climat et la prospérité de la colonie. En regard de la société chrétienne, le travailleur esclave, le domestique esclave demandaient compte de l'application des grands principes d'amour et de charité. Que d'efforts avaient été tentés avant qu'on eût pu faire

1) La voici devant une simple voyelle:
Retranches, ô mon Dieu, les jours de ce grand roi. VOLTAIRE. (*Henri VII.*)

accepter universellement des vérités dont l'évidence s'impose à toute conscience sincère. Les hommes d'Etat les plus éminents s'étaient mis à la tête d'une croisade où se sont illustrés des philanthropes de tous les pays. Grâce à l'activité des croisières, les côtes de l'Afrique occidentale surveillées n'expédiaient plus qu'avec peine les cargaisons de noirs. Le trafic n'était pas pour cela réprimé ; ingénieux, il se déguisait sous toutes les formes. Le droit de visite venait encore l'entraver ; mais c'était un obstacle de plus, exposant les malheureux noirs, dont le prix haussait, à des marches pénibles vers des points d'embarquement moins connus, à des traversées sur des bâtiments mal appropriés à leur destination, afin qu'aucun indice extérieur ne les signalât comme négriers. La fraude ne cessa véritablement que lorsque la répression, insuffisante aux contrées de provenance, eut pour auxiliaire l'abolition du marché dans les pays d'arrivée, quels qu'ils fussent.

C'était là la solution de la question, et les vœux des philanthropes se trouvaient exaucés.

Controverse grammaticale sur le cours de langue du Père Girard.

(Suite.)

XXVII. N° 108. Syntaxe. — On dit ordinairement que le mot *comme* est une conjonction et je crois que c'en est véritablement une dans tous les cas. Pourtant dans cet exemple : *Cet enfant se conduit comme un ange*, le Père Girard fait de *comme* une préposition, et par conséquent de *comme un ange* un déterminatif de manière, et il démontre fort bien que *comme* n'est pas un adverbe, c'est *comment* qui est adverbe, mais il ne démontre pas que ce n'est pas une conjonction. Je ne nie pas qu'on ne puisse très-bien voir ici une préposition dans le mot *comme*; au contraire, et c'est très-satisfaisant pour l'esprit. Mais dans tous les cas, dans la plupart des cas même, il ne peut en être ainsi; on ne saurait y voir dans le mot *comme* une préposition, et on ne pourrait en faire qu'une conjonction. Exemple : *je ferai comme vous voudrez, ce sera comme il vous plaira, agissez comme vous l'entendrez*, etc. *Comme* est nécessairement ici une conjonction. Alors il me paraît plus simple de considérer toujours ce mot *comme* conjonction, ce qui peut très bien se faire dans tous les cas, et on analyserait le premier exemple en rétablissant une proposition sous-entendue. *Cet enfant se conduit comme un ange se conduit*. Le Père Girard dit lui-même que cela peut se faire quoiqu'il n'y voie aucun avantage.

XXVIII. N° 117. Syntaxe. — Je ne saurais admettre que l'expression *ne que* signifie *rien excepté* et qu'ainsi cette sorte de phrase : l'éphémère ne vit qu'un seul jour doive se tourner ainsi : l'éphémère ne vit rien excepté un seul jour, et l'analyser ainsi : *rien*, objet; *excepté un seul jour*, déterminatif d'exception. Il me paraît bien plus simple de supposer que *ne que* tient la place de *seulement* et de tourner alors la phrase ainsi : l'éphémère vit seulement un seul jour, et d'analyser *un seul jour*, objet; *seulement*, déterminatif de quantité ou de toute autre espèce. D'ailleurs on peut voir au N° 12 *Syntaxe* deuxième partie, que le Père Girard dit que *ne que* signifie seulement. Il est vrai qu'il ajoute qu'on verra plus loin d'où vient cette expression *ne que*, et qu'il en donnera une autre explication. Mais je n'ai pas vu l'endroit où il en parle de nouveau.

XXIX. N° 129. Syntaxe. — Il s'agit ici de la règle des collectifs généraux

et partitifs et de l'accord des mots correspondants avec ces collectifs ou avec le substantif qui suit. Cette partie est peu claire et peu développée dans le Père Girard ; elle est cependant très importante. On peut voir dans les récentes éditions de la grammaire de Noël et Chapsal à la syntaxe du verbe, des explications sur cette question détaillées, claires, très-raisonnables et très-justes.

XXX. N° 146. *Syntaxe*. — Il semble dans ce numéro que le Père Girard a l'intention de séparer les *adjectifs qualificatifs* des *adjectifs qui viennent des verbes*. On aurait alors des adjectifs qualificatifs et des adjectifs verbaux et parmi ces derniers les actifs et les passifs. (Voir plus haut, remarque numéro 8.)

XXXI. N° 148-150. *Syntaxe*. — Dans ces numéros, le Père Girard laisse entrevoir et dit lui-même que *déterminatif* ou *complément* c'est la même chose. Voici entre autres passa; es, ses propres paroles, au numéro 150. Les adjectifs qualificatifs prennent outre à et de différentes prépositions (suivies d'un substantif) pour se compléter *les compléments expriment divers déterminatifs*, comme de lieu d'état, etc.

XXXII. N° 171. *Syntaxe*. — Je ferai ici une observation analogue à celle que j'ai faite (N° 22). Il s'agit d'une remarque de grammaire générale sur le tour passif et la signification active à la fois de certains *verbes pronominaux* en français, *verbes deponents* en latin, voir *moyenne* en grec. Cette remarque peut être intéressante et même assez importante, mais il faudrait quelques développements.

XXXIII. N° 12. *Syntaxe* deuxième partie. — Sur *ne que*. (Voir plus haut N° 28.)

XXXIV. N° 56-58, 60-62. *Syntaxe*, deuxième partie. — Sur le second infinitif ou participe présent, voir ce que j'ai dit aux observations générales. Il me semble en outre que le Père Girard n'a pas donné un moyen sûr de s'assurer si le mot en *ant* est infinitif (participe présent) ou adjectif actif (*verbal*) et par conséquent invariable ou variable.

XXXV. N° 120 et suivants. *Syntaxe* deuxième partie. Il me semble que dans les phrases dont l'étude fait l'objet de ces articles, le Père Girard appelle *droites* celles qui sont *inverses* et *inverses* celles qui sont *droites*. Ainsi il me semble que cette phrase *droite*, d'après le Père Girard, serait peut-être mieux nommée *inverse*. Exemple : *Si le soleil se lève demain, nous aurons le jour comme à l'ordinaire* car la principale proposition n'occupe pas le premier rang. Et au contraire, il me semble que cette autre est non pas inverse, mais *directe* et pour une raison analogue. Nous n'aurions pas de jour si le soleil ne se levait pas sur notre horizon.

XXXVI. N° 193. *Syntaxe* deuxième partie. — Les règles données par le Père Girard sur l'emploi et la construction de l'expression *quelque que* quoique les mêmes au fond que celles données par les grammairiens, me semblent exposées d'une manière beaucoup plus rationnelle et meilleure. Le Père Girard aurait dû seulement ajouter que le cas et l'accord sont les mêmes que le substantif placé entre *quelque* et *que soit* seul soit accompagné d'un adjectif.

XXXVII. N° 194. *Syntaxe* deuxième partie. — Il y aurait ici une recherche à faire, je crois. Le Père Girard prétend que le mot tout demande quelques fois après lui le mode subjonctif. Des grammairiens prétendent qu'il demande toujours le mode indicatif.

CHRONIQUE SCOLAIRE

NEUCHATEL. — Le 8 août dernier est décédé au Locle, dans sa 74^{me} année M. Augustin Breguet, ancien instituteur. Cet honorable citoyen s'était voué à l'enseignement depuis 1817 et a persévétré dans cette noble tâche jusqu'en 1863, soit pendant 46 ans. Il emporte avec lui les regrets de tous ceux qui l'ont connu pendant sa longue et laborieuse carrière, et en particulier ceux de ses collègues qui avaient pu apprécier son caractère bienveillant.

ALLEMAGNE. — La *Feuille populaire* de Berlin nous apprend que le 15 mai dernier l'instituteur Lange a reçu d'un de ses collègues un billet ainsi conçu : « Aie pitié de moi et sauve moi de la mort. Depuis trois jours nous n'avons eu chacun qu'une demi-portion, hier qu'une pour tous. Ni pain, ni pommes de terre, ni argent. Ne t'est-il pas possible de me prêter quatre écus. Je t'enverrai ma montre en gage. Pour l'amour du Ciel, ne repousse pas ma prière. » Le malheureux qui écrit ces lignes est un élève de l'école normale d'Angerbourg, depuis 26 ans en fonctions et père de 5 enfants. Et c'est là le *Cultur Staut*, cet Etat modèle dont il faut se rapprocher le plus possible selon certains orateurs de Winterthour. Nous avons toujours été ami et admirateur de l'Allemagne ; mais ami et adulateur ne sont pas synonymes. On ne doit admirer que le beau. Pas de singerie.

— Une nouvelle importante nous arrive de Berlin. C'est que la commission scolaire de cette capitale de l'empire allemand a décidé qu'il n'y aurait d'école que le matin à partir du 1er octobre. Le nombre des leçons sera de 22.

A Dantzig, les *demi-temps* n'ont pas eu le même succès et ont été rejetés.

— A Géra il s'est passé un fait odieux que relèvent avec raison les feuilles de cette ville. Deux enfants de moins de 12 ans se sont amusés à enlever une oie dans le domaine d'un négociant de l'endroit, puis pour voir comment l'animal marcherait avec une seule patte, ils lui en ont coupé avec un couteau de poche. Cela les ayant mis en goût, ils ont coupé à la pauvre bête sa seconde patte, et se les sont jetées l'un à l'autre en manière de plaisanterie. Puis voyant que l'animal n'était pas mort, mais cherchait à fuir ses bourreaux en poussant des cris lamentables, les petits scélérats se mirent à lui couper les ailes et l'achevèrent d'une façon hideuse. Ces malfaiteurs sont connus ; mais comme ils n'ont pas 12 ans, ils ne sont pas passibles des peines édictées par la loi. Ils seront punis à l'école par une sorte d'exposition et un écriteau indiquera la nature de leur faute. Les feuilles de Géra et de Vienne estiment que le meilleur châtiment dans des cas pareils serait une bonne bastonnade distribuée sur place à ces Caligulas en herbe.

ANECDOTES SCOLAIRES.

LE RENARD SCOLAIRE.

Un professeur d'histoire naturelle se fit envoyer un jour un renard par un chasseur en lui disant : C'est pour mon enseignement à l'école. Le fournisseur, en lui envoyant la bête, y ajouta la note où on lisait : *pour un renard scolaire livré à M...., 2 écus.*

UN INCORRIGIBLE.

Un précepteur donnait une mercuriale à son élève indocile et pervers, et prenant le ton pathétique : « Savez-vous que la nouvelle de vos méfaits est capable de mettre au tombeau les cheveux gris de votre père ? Pardon, Monsieur, fit l'élève incorrigible, mon père porte perruque.

L'AVIDITÉ DES COURTISANS.

L'empereur Ferdinand I^e du nom, grand amateur de poissons, ayant mangé un brochet un jour maigre, en demande un second. « Majesté, lui fut-il répondu, il n'y en a plus. » — Combien en a-t-on acheté pour la table impériale ? — Deux quintaux, Votre Majesté. — Très bien, à l'avenir vous en prendrez deux quintaux et une demi-livre afin qu'il en reste un peu pour moi ? »

POÉSIE.

EPITAPHE DE L'ANE.

(Imité du docteur Jenner.)

Sous ce tertre repose un utile animal,
Modeste, patient, laborieux, frugal ;
Dieu fit en le créant un modèle pour l'homme,
Mais l'homme n'en a fait que sa bête de somme.
Il prodigue l'avoine au coursier fanfaron
Et ménage la paille au pauvre aliboron ;
Aux plus grossiers travaux, sans pitié le condamne
L'insulte en le battant et dans sa vanité
Sot bipède, il croirait lui-même être insulté
Si par un autre sot, il était traité d'âne.

A P. 1).

1) Nous empruntons cette épitaphe ou si vous préférez cette apologie de l'âne à la *Revue britannique* que publie M. Amédée Pichot dans la quarante-neuvième année de ce savant et curieux recueil. Nous croyons en le reproduisant faire œuvre d'humanité et d'éducation, car les instituteurs, en le dictant à leurs élèves, peuvent en tirer parti pour combattre l'odieux et ridicule préjugé qui s'attache à une classe d'animaux domestiques si utiles, au *cheval du pauvre*, comme on l'a si justement nommé. C'est le meilleur moyen de protéger cet intéressant quadrupède contre les mauvais traitements dont il est trop souvent l'objet non-seulement de la part de la jeunesse, mais des hommes faits, auxquels l'âne rend tant de services. Malheureusement les êtres grossiers pour qui cet animal si utile est un souffre-douleur comme tant de haridelles, ne lisent point et ont un tout autre souci que celui de s'éclairer. Raison de plus pour que le maître d'école à tous les degrés, cet éclaireur par excellence, s'efforce d'inculquer à l'enfant la pitié et la sympathie pour l'un des animaux qui sont le mieux faits pour les inspirer à qui pense avec quelque générosité.

OCTOBRE 1874

PUBLICATIONS DE H. MIGNOT, ÉDITEUR

— D A U S A N N E —

— ♦ ♦ ♦ ♦ —

GERMAINE. Récit du Jura, par M^{me} J. MATTHEY-AMIGUET. — 1 vol. in-12 de 412 pages. Prix : 3 fr. 50 centimes.

UNE JEUNE FILLE A LA VIEILLE MODE, par Miss Louisa M. ALCOTT. Traduit librement de l'anglais par M^{me} Rémy. — 1 vol. in-12 de 300 pages. Prix : 3 fr.

ÉTUDE SUR L'ÉPITRE DE SAINT-JACQUES, par F. CHAPUIS, anc. pasteur. — 1 vol. in-12 de 336 pages. Prix : 3 fr.

JÉSUS PROPHÈTE. Le chapitre XXIV de St-Mathieu expliqué à l'aide de l'Histoire et de l'Ecriture, par A. MAZEL, pasteur. — 1 vol. in-12 de 300 pages. Prix : 3 fr.

FRANK. Souvenirs d'une vie heureuse, par H. W. S. Traduit de l'anglais par M^{me} Marie Tabarié. — 1 vol. in-12 de 315 pages. Prix : broché, 3 fr.; relié, doré sur tranches, 4 fr. 50 c.

ADRIENNE, OU POURQUOI? par M^{me} Lydia BRANCHU. 1 vol. in-12 de 384 pag. Prix : broché, 3 fr. 50 c.; relié, doré sur tranches, 5 fr.

MANOIR ET CHAUMIÈRE. — Nouvelle par Frédéric MAILLARD. — 1 vol. in-12 de 336 pages. Prix : 3 fr.

LES PORTES ENTR'OUVERTES, par Elisabeth STUART PHELPS. Traduit de l'anglais. — 1 vol. in-12 de 215 pages. Prix : 2 fr. 25 c.

L'ARC DANS LA NUÉE. Méditations pour chaque jour du mois. — *Nouvelle édition.* — 1 vol. in-18 de 128 pages. Prix : 1 fr.

DIX ANS EN CHINE. Souvenirs d'un militaire français, M. Jules Duforest, instructeur des troupes chinoises, écrits par lui-même. — 1 vol. in-12 de 186 pages. Prix : 2 fr.

LA TYRANNIE ROSE ET BLANCHE. Ouvrage dédié aux hommes à marier, par M^{me} H. BEECHER-STOWE. Traduit de l'anglais, avec l'autorisation de l'auteur, par F. M. — 1 vol. in-12 de 319 pages. Prix : 2 fr.

BARBARA. Scènes de la vie américaine. Traduction libre de l'anglais. — 1 vol. in-12 de 256 pages. Prix : 2 fr. 50 cent.

NED LE VOLEUR CONVERTI, par E. LEACH. Traduction libre de l'anglais par M^{me} Arthur Massé (M^{le} Rilliet de Constant). — 1 vol. in-12 de 182 pages, avec portrait. Prix : 1 fr. 60 c.

LA GROTTE DE MORISAZ. Nouvelle vaudoise, par F. MAILLARD. — 1 vol. in-12 de 176 pages. Prix : 1 fr. 75 cent.

A PROPOS D'UNE BIBLE. Récits de la montagne, par P. BESSON, pastr. — Broch. in-12 de 40 p. Prix : 30 c.

PETITES FEMMES (*Little Women*), par Miss Louisa M. ALCOTT. Traduit librement de l'anglais, avec l'autorisation de l'auteur, par M^{me} Rémy. — *Seconde édition.* — 1 vol. in-12 de 256 pag. Prix : 2 fr. 50 c.

JEUNES FEMMES (*Good Wives*), par Miss Louisa M. ALCOTT. Traduit de l'anglais, avec l'autorisation de l'auteur, par M^{me} Rémy. — *Seconde édition.* — 1 vol. in-12 de 258 pages. Prix : 2 fr. 50 c.

LA VIE AU GHETTO, OU LE MÉDECIN ISRAËLITE, par l'auteur de *Grandes ombres sur le sentier de la vie*. Traduit de l'anglais, avec l'autorisation de l'auteur, par F. M. — 1 vol. in-12 de 327 pages. Prix : 3 fr.

LE POSTE D'HONNEUR, par l'auteur de *La Vie au Ghetto*. Traduit de l'anglais, avec l'autorisation de l'auteur, par F. M. — 1 vol. in-12 de 280 pages. Prix : 3 fr.

LA FAMILLE DU SYNDIC. Scènes des Alpes vaudoises, par M^{me} J. MATTHEY-AMIGUET. — 1 vol. in-12 de 248 pages. Prix : 2 fr. 50 c.

UN SECRET BIEN GARDÉ. Histoire pour la jeunesse, par F. MAILLARD. — 1 vol. in-12 cartonné de 101 pag. Prix : 1 fr.

MA FEMME ET MOI, par M^{me} H. BEECHER-STOWE, Traduit de l'anglais, avec l'autorisation de l'auteur, par M^{lle} H. Janin. — *Seconde édition.* — 1 vol. in-12 de 382 pages. Prix : 3 fr. 50 c.

LE MIROIR. Cent fables et allégories, traduites librement de l'anglais, de M^{me} Prosser, avec l'autorisation de l'auteur, par F. CHAPUIS, ancien pasteur. — 1 vol. in-12 de 148 pages avec 24 gravures. Prix : broché 1 fr. 50 c., relié 2 fr.

LE CULTE DOMESTIQUE. Méditations et prières sur l'évangile de saint Marc, par F. CHAPUIS, ancien pasteur de Satigny. — *Seconde édition.* — 1 vol. in-12 de 276 pages. Prix : broché 2 fr. ; relié toile gaufrée 3 fr. 25 c. ; avec tranches dorées 4 fr.

AUX PARENTS. Conseils sur l'éducation, par F. BORDIER, pasteur à Genève. — 1 vol. in-16 de 140 pages. Prix : broché 1 fr. ; cartonné 1 fr. 25 c.

COMMENT AGIR SUR LE CŒUR DES ENFANTS, par F. BORDIER, pasteur à Genève. — Brochure in-12 de 32 pages. — *Troisième édition.* Prix : 30 cent.

LE TUNNEL DES ALPES. Etudes d'art et d'industrie, par HUDRY-MENOS. — Brochure in-8 de 60 pages. Prix : 1 fr.

RECUEIL DE PROBLÈMES D'ARITHMÉTIQUE, par F. MAILLARD, instituteur aux écoles normales du can-

ton de Vaud. — *Troisième édition*, revue et corrigée avec soin. — 1 vol. in-12, cartonné, de 136 pages. Prix : 1 fr. 25 c.

Première série : Nombres entiers. Fractions ordinaires. Fractions décimales. Poids et mesures. — 64 pag. in-12. Prix : 50 cent.

Seconde série : Nombres complexes. Règle de trois et celles qui en dépendent. Carrés et racines carrées. Intérêts composés. Progressions arithmétiques. — 56 pages in-12. Prix : 50 cent.

Réponses : 16 pages in-12. Prix : 25 cent.

PREMIERS ÉLÉMENTS DE GÉOMÉTRIE ET DE TOISÉ, par A. GILLIÉRON, maître de mathématiques à l'école industrielle de Sainte-Croix. — 1 vol. in-12 de 80 pages, cartonné, avec 3 planches lithographiées. — *Seconde édition.* — Prix : 1 fr.

NOTIONS ÉLÉMENTAIRES DE COSMOGRAPHIE, par A. GILLIÉRON, instit. à l'école industrielle de Sainte-Croix. — Brochure in-12 de 56 pages, avec figures dans le texte et une carte céleste. Prix : 50 cent.

LEÇONS THÉORIQUES ET PRATIQUES DE GRAMMAIRE FRANÇAISE, spécialement destinées à l'enseignement secondaire, par Ch. VERREY, maître de langue française au collège et à l'école supérieure de Morges. — 1 vol. in-12, cartonné, de 408 pages. — *Seconde édition.* — Prix : 3 fr.

LES SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES D'INSTRUCTION, par F. MAILLARD. — Brochure in-8 de 32 pages. Prix : 50 cent.

MANUEL D'INSTRUCTION CIVIQUE, par F. MAILLARD, instituteur aux écoles normales du canton de Vaud. — 1 vol. in-12 de 88 pages. Prix : 75 c.

BULLETIN DE DEMANDE

Le soussigné désire recevoir, en remboursement par la poste, les ouvrages dont le titre est souligné dans la liste qui précède.

Date, signature & adresse :

On est prié de souligner les titres des livres que l'on demande, de plier ce bulletin *sans cacheter*, et de le jeter à la poste en affranchissant par 2 centimes.

Timbre
de
2 centimes.

Monsieur H. MIGNOT, éditeur,

LAUSANNE